

COLLEGE PRIVE ST EUGENE DE MAZENOD

Inscriptions 2017 prioritaires

La campagne des inscriptions pour la rentrée 2017 va débuter avec la mise à disposition du dossier d'inscription pendant les vacances de la Toussaint, sur le site web du collège – www.eugenedemazenod.org.

Dans un souci de mise en œuvre du Réseau Louise de Marillac – St Eugène de Mazenod – Paul Mélizan, nous avons décidé avec l'école Louise de Marillac d'un procédé particulier pour les fratries des élèves déjà scolarisés dans l'établissement ou venant du CM2 de l'école Louise de Marillac, ces demandes étant examinées prioritairement.

Ainsi, pour procéder à une demande d'inscription pour la sœur ou le frère de votre enfant actuellement scolarisé dans l'établissement ou pour un élève scolarisé en CM2 à l'école Louise de Marillac, nous vous invitons à retourner le coupon ci-dessous complété **avant le 7 Octobre 2016** :

- au Bureau Vie Scolaire pour les frères et sœurs des élèves du collège
- au professeur du CM2 pour les élèves de l'école Louise de Marillac.
- Téléchargez le dossier de demande d'inscription sur le site du collège pendant les vacances de la Toussaint.
- Afin de conserver la priorité de lecture de ce dernier, il faudra nous le retourner complet entre le **03/10/16 et le 02/12/16** (tout dossier incomplet ne sera pas enregistré). Passé cette date vous perdrez la priorité.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en envisageant pour votre enfant une poursuite d'études au collège St Eugène de Mazenod.

C. GAMBINI

Chef d'établissement

Je soussigné(e) _____

sollicite une demande d'inscription pour la rentrée 2017 en classe de _____

pour l'élève (nom ; prénom) _____

- en classe de CM2 à l'école Louise de Marillac (retour au professeur)
- frère ou sœur de l'élève (nom ; prénom ; classe) _____ (retour au Bureau de Vie Scolaire du collège).

Date _____

Signature